

OXAMAT GRESE

Revêtement épais organo-siloxane
à grésér ou à ribber

- ✓ Bonne perméabilité à la vapeur d'eau
- ✓ Hydrophobe
- ✓ Très bonne résistance à la salissure
- ✓ Finition et rénovation des ETICS
- ✓ Biostatique

Protection
des Façades

D3/RPE



DEFINITION

Produit en phase aqueuse pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie, à base de résines acrylique et siloxane, pour une utilisation durable en revêtement de peinture épais "RPE" de façades, d'aspect grésé ou ribbé. Il est également utilisable en enduit de finition de système composite d'isolation thermique extérieure "ETICS" par enduit mince de peinture.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur.

DESTINATION : ravalement de façade ; enduisage de finition d'ETICS.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 25 kg net.
- Livré en blanc et teintes pastel des nuanciers FAÇADES et DECOCOLOR.
- Les teintes pastel sont réalisables à la machine à teinter.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
- maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques,
- briques et pierres de parement,
- supports en béton nécessitant la réparation d'éclats de matériau dus à des corrosions d'armatures (système qualifié C₁),
- revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
- enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable,
- anciennes peintures ou revêtements reconnus en bon état de conservation (après étude préalable si emploi en RSI),
- anciens revêtements compatibles reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.

Conformément au CCT TEKMATHEM avec fiches générales et d'information systèmes FGS/FIS associées (cf. QR CODE ci-après) :

- enduisage pour finition d'ETICS TEKMATHEM.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI : pour les finitions en tons moyens, il est vivement conseillé de réaliser la couche d'impression dans une fausse teinte afin que l'impression (blanche) ne transparaisse pas dans les stries du grésage ou du ribbage. Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas s'arrêter en milieu de façade. Idéalement, pré-homogénéiser plusieurs fûts entre eux avant d'appliquer. Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition. Il est possible d'effectuer un panneautage des grandes surfaces afin d'éviter les reprises en respectant la continuité du feuil avec l'application du revêtement semi-épais SOFRANEUF (cf. fiche descriptive) sur impression au droit des modénatures.

Les "RPE" ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées capillaires, et en arrêtant le revêtement à 25 cm au-dessus de la coupure de capillarité (sauf ITE : 15 cm).

En outre le présent RPE n'est pas prévu pour être appliqué sur des appuis ou surfaces inclinées à moins de 45° avec l'horizontale.

Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés. Par temps humide, il convient de protéger le revêtement fraîchement appliqué des ruissellements d'eau possibles avec des bâches disposées en partie haute de l'échafaudage et en couverture.

DILUTION : produit prêt à l'emploi.

MATERIEL :

- Lisseuse inox et taloche plastique.
- Pot à pression sortie basse ou machine à projeter les enduits.

CONSOMMATION :

- N°15 grain Fin (S₃) = 2,0 à 2,5 kg/m² pour une épaisseur de 2,0 mm.
- N°2 grain Moyen (S₄) = 2,5 à 3,0 kg/m² pour une épaisseur de 2,2 mm.

TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 5 heures.

Sec apparent complet : 24 heures.

Le revêtement ne doit pas être recouvert avant son séchage à cœur (3 semaines environ).

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer.

- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.

- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar). Ragréage et rebouchage si nécessaire.

Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

OXAMAT GRESE

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants et/ou poreux et/ou friables	Sur fonds bruts ou anciens fonds organiques conservés	Sur enduits de base d'ETICS* (notamment)
Fixateur	PLEXIFILM E ou S dilué	-	-
Impression	VERSAFIX E, VERSAFIX E "Granité Plus" ou VERSAFIX S		VERSAFIX E (ou VERSAFIX E "Granité Plus")
Finition	1 couche d'OXAMAT GRESE. Bien homogénéiser le contenu de l'emballage, répartir uniformément le produit sur la paroi à l'aide d'une lisseuse, en réglant l'épaisseur sur la dimension des grains. Après quelques minutes, frotter à l'aide de la lisseuse inox ou de la taloche plastique pour un grésage circulaire ou un ribbage droit.		

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

* Après 24 h de séchage minimum, recouvrir rapidement l'enduit pour éviter toute pollution du subjectile. L'impression doit être teintée dans un ton proche de celui de la finition.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- protection de surface du béton, pour complément d'imperméabilisation aux eaux de pluie des bétons et enduits hydrauliques ou organiques d'ETICS, en abritant aussi le subjectile des pollutions atmosphériques,
- masquage du faïençage,
- bonne tenue du feuillet aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables),
- apporte une texture et une couleur uniforme au support,
- stabilité de la couleur.

IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : **G₃E₅S₄V₂W₃A₀C₁** (classement français D3)
- **Caractérisation selon NF T 36-005** : Famille II - 2b ; Famille IV - 4b, selon l'emploi.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids :

- N°15 : 83,4 ± 2,0 % - N°2 : 83,3 ± 2,0 %

En volume calculé :

- N°15 : 68,0 ± 2,0 % - N°2 : 67,6 ± 2,0 %

Masse volumique :

- N°15 : 1,85 ± 0,10 kg/dm³ (en blanc).

- N°2 : 1,84 ± 0,10 kg/dm³ (en blanc).

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : produit épais.

Aspect du feuillet sec :

Mat.

Texturé : aspect grésé ou ribbé.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : se reporter à la fiche descriptive et à la DoP du produit ou du système de finition.




Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : en préparation.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient max 5 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. DoP (QR CODE ci-après).

 DoP n°S13087 2 OXAMAT GRESE	 0679 1404	 OXAMAT GRESE POUR ETICS TEKMATHEM
ALLIOS - SOFRAMAP 2648, RD 6007 F 06270 VILLENEUVE-LOUBET		
07	11 ⁽²⁾ 12 ⁽³⁾ 13 ⁽¹⁾	
EN 1504-2 Systèmes de protection de surface pour béton Revêtement ou EN 15824 Enduit de maçonnerie organique		(1) 0679-CPR-0938 + 0679-CPR-0939 (2) 1404-CPR-2888 (3) 1404-CPR-2946 (1) ETA-13/0344 TEKMATHEM S.CE (2) ETA-11/0434 TEKMATHEM P.SE (3) ETA-12/0222 TEKMATHEM P.LM ETAG N°004 Composants d'ETICS : Enduits
Cf. QR CODE ci-dessus pour consulter la DoP référencée donnant en niveau ou classe les caractéristiques essentielles du produit (copie papier sur demande), avec ses documents d'accompagnement, le tout consultable aussi sur le site www.soframap.com .		Cf. QR CODE ci-dessus pour consulter les DoP concernées donnant en niveau ou classe les caractéristiques essentielles de chaque kit incorporant le produit (copie papier sur demande), avec leurs documents d'accompagnement, le tout consultable aussi sur le site www.soframap.com .

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : septembre 2009

Date de révision : mai 2018

Indice de révision : 06

